

Rapport public Parcoursup session 2026

I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (5412)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 54%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (5412)	Jury par défaut	Autres candidats	29	550	332	242	33
		Bacheliers technologiques toutes séries	25	310	192	192	21

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (5412)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	214	147	108	13	39,4 %
			Masculin	336	185	134	20	60,6 %
			Total	550	332	242	33	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	100	68	68	4	19 %
			Masculin	210	124	124	17	81 %
			Total	310	192	192	21	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (5412)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	1	0	0	0 %
				Sans mention	199	92	52	20	62,5 %
				AB	174	134	102	11	34,4 %
				B	58	54	47	1	3,1 %
				TB	16	16	16	0	0 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	457	299	219	32	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	15	2	2	0	0 %
				AB	25	7	3	0	0 %
				B	23	13	8	0	0 %
				TB	9	7	6	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	77	30	20	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	8	2	2	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	13	2	2	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				B	1	1	1	0	
				Total	3	1	1	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	8	0	0	0	0 %
				Sans mention	138	54	54	10	47,6 %
				AB	114	91	91	8	38,1 %
				B	47	44	44	3	14,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	310	192	192	21	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (5412)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	361	248	192	25	75,8 %
			En réorientation	114	63	40	6	18,2 %
			Non scolarisés	61	17	7	2	6,1 %
			Scolarité étrangère	13	4	3	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	550	332	242	33	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	230	151	151	15	71,4 %
			En réorientation	48	30	30	5	23,8 %
			Non scolarisés	26	10	10	1	4,8 %
			Scolarité étrangère	4	1	1	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	310	192	192	21	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (5412)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	75	59	46	4
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	57	46	36	2
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	32	16	12	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	31	19	13	5
			Autres doublettes	249	156	110	18
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	161	109	109	14
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	60	37	37	2
			Autres doublettes	76	44	44	4
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (5412)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	16,9 %	19,9 %	21,2 %	12,9 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	12,8 %	15,5 %	16,6 %	6,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	7,2 %	5,4 %	5,5 %	6,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7 %	6,4 %	6 %	16,1 %
		Autres doublettes	56,1 %	52,7 %	50,7 %	58,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (5412)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	54,2 %	57,4 %	57,4 %	70 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	20,2 %	19,5 %	19,5 %	10 %
		Autres doublettes	25,6 %	23,2 %	23,2 %	20 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Prioritairement les notes en français, en mathématiques, en sciences, en matières numériques et technologiques, et en anglais, lorsque ces enseignements, ou leurs équivalents, sont suivis	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
	Résultats aux épreuves de baccalauréat	Notes du baccalauréat	Essentiel
	Résultats des années postbac, si candidat venant du supérieur	Résultats des années postbac	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Complémentaire
	Expression écrite et orale rédactionnelles	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Important
	Raisonnement logique et scientifique	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Important
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication	Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Complémentaire
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet	Scolarité, Lettre de motivation, Activités et centres d'intérêt	Très important
	Motivation et connaissances de la formation	Lettre de motivation, Activités et centres d'intérêt	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...	Activités et centres d'intérêt, Lettre de motivation, Éventuelles réalisations/créations	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STMG

- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Il n'existe pas de critère conduisant automatiquement au non-classement d'un dossier. Toutefois, deux situations sont fortement pénalisantes dans l'évaluation des candidatures :

- **Un dossier incomplet**, lorsqu'il ne comporte pas l'ensemble des pièces ou rubriques attendues, notamment les relevés de notes ou la rubrique « Activités et centres d'intérêt », ce qui ne permet pas une évaluation satisfaisante de la candidature.
- **Une candidature en reprise d'études ou en réorientation insuffisamment renseignée**, lorsque le candidat ne fournit aucun élément permettant de comprendre son parcours antérieur (formations suivies, expériences professionnelles, motivations ou projet de poursuite d'études au sein de la formation).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Phase principale :

- Traitement algorithmique préalable utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
- Etude de l'ensemble des dossiers pré-classés, par la commission d'examen des vœux.

Phase complémentaire :

- Etude au fil de l'eau de l'ensemble des dossiers soumis en procédure complémentaire, par la commission d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les principaux enseignements s'articulent autour du développement web et de la création graphique pour la communication. Il est, par conséquent, important de montrer une certaine appétence pour les domaines de l'internet et du numérique.

La mise en avant de connaissances dans : la création de site web, le dessin, l'informatique, le design, les sciences, ou encore les nouvelles technologies, ..., représente une véritable plus-value pour le dossier de candidature.

De plus, des réalisations réunies sur un site internet/drive/réseau social, accessible en ligne, dont l'URL est mentionnée clairement dans le CV, est un complément et permet de constater l'intérêt pour le domaine.

En dernier lieu, les candidats doivent prendre connaissance de la formation, ce qui implique de ne pas faire une lettre de motivation générique.

Les centres d'intérêt doivent également être précisés et, tout ou partie, en accord avec les thèmes du BUT.

Signature :

Directeur de l'établissement I.U.T Clermont
Auvergne - site du Puy,
Eric AGBESSI